

À QUELLE ÉPOQUE VIVAIT LE GRAMMAIRIEN PHOCAS?

Vladimir I. Mazhuga

Klincksieck | « Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes »

2003/1 Tome LVXXII | pages 67 à 77 ISSN 0035-1652

ISBN 2252034750

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-de-philologie-litterature-et-histoire-anciennes-2003-1-page-67.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck. © Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

À QUELLE ÉPOQUE VIVAIT LE GRAMMAIRIEN PHOCAS ? *

THE DATE OF PHOCAS THE GRAMMARIAN

Les historiens de la doctrine grammaticale des Romains s'accordent à voir une seule et même personne dans le grammairien Phocas qui a rédigé le traité De nomine et verbo et dans le Phocas grammaticus urbis Romae qui a composé une vie de Virgile en hexamètres. C'est en raison du jugement qu'ils portent sur la biographie versifiée de Virgile que la plupart des savants placent l'œuvre grammaticale de Phocas entre Donat (floruit au milieu du IVe siècle) et Priscien (avant 526). August Reifferscheid a été le premier à établir l'identité des éléments contenus dans le récit attribué à Donat et dans celui de Phocas 1. L'ampleur et la richesse de la biographie de Virgile qui provient, selon des indications précises, de Donat, conduisait naturellement à l'idée que, dans son exposé plus succinct, Phocas suivait le texte de Donat. Une fois formulée par Reifferscheid, cette idée s'est imposée dans les études consacrées à l'œuvre de Phocas. Heinrich Keil, qui tient pour tout à fait plausible l'hypothèse de Reifferscheid, a cru pouvoir dater le traité grammatical de Phocas de la période immédiatement postérieure à Donat ², et les générations de chercheurs n'ont fait que répéter cette opinion avec des variations propres à chacun 3.

^{*} La présente étude a pu être menée à bien grâce au soutien bienveillant de la Maison des Sciences de l'Homme. L'auteur se sent très obligé envers ses collègues français qui l'ont aidé dans son travail, en particulier M. le Professeur Pierre Flobert (École Pratique des Hautes Études), M. le Professeur Guy Lobrichon (Université d'Avignon), M. le Professeur Jean Lallot (École normale Supérieure) et M. le Professeur Marc Baratin (Université de Lille III).

^{1.} August Reifferscheid, C. Suetoni Tranquilli praeter Caesarum libros Reliquiae, Lipsiae 1860, p. 403-404.

^{2.} Heinrich Keil dans son édition des Grammatici latini (ci-après GL), V, Lipsiae 1867, p. 408.

^{3.} Cf. Gustav Körtge, In Suetonii de viris illustribus inquisitionum capita tria, (Dissertationes philologicae Halenses, XIV), Halle, 1901, p. 19 (205); Kurt Wieser, Der Zusammengang der Vergilviten, (Inauguraldissertation), Erlangen, 1926, p. 36; Hollis R. Upson, « Medieval lives of Vergil », Classical philology 38 (1943), p. 103; Karl Buechner, « P. Vergilius Maro », dans Pauly-Wissowa (éd.), Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft (ci-après RE), VIII A.1 (2.R., 15.Hbd.) (1958), 1022; Colin G. Hardie, Vitae Vergilianae antiquae, Oxonii, 1966, p. VII-VIII; Antonio Mazzarino, « Appunti sul metodo II, Intorno all' età e all'opera di Foca », Helikon

Tout en reconnaissant le fond commun aux deux biographies de Virgile, le lecteur impartial remarque toutefois que les auteurs des études les plus importantes en la matière, tels Gustav Körtge ou Kurt Wieser, ont sensiblement exagéré dans leurs analyses, tant sur le plan du récit que sur celui du lexique, les similitudes ⁴. On a d'ailleurs l'impression que ces auteurs s'efforcent de se persuader eux-mêmes de choses dont ils ne sont pas absolument sûrs. Walter von Strzelecki montrait manifestement plus de prudence quand, à l'encontre de la thèse reçue, il proposait d'expliquer la ressemblance entre les deux biographies par l'utilisation de la même source principale, à savoir la biographie de Virgile qui faisait partie du *De poetis* de Suétone ⁵.

Diverses tentatives ont été faites pour reconstituer le texte original, perdu, de Suétone à partir de la version attribuée à Donat. Dans leur restauration du texte de Suétone, Ettore Paratore et Karl Bayer ont dénoncé certains passages comme étrangers au style et à la pensée de Suétone ⁶. Or ce sont ces passages qui s'avèrent particulièrement intéressants pour le chercheur qui scrute de près les concordances entre la vie de Virgile attribuée à Donat et celle composée par Phocas. En fait, nous ne trouvons chez Donat qu'un seul passage qui ait un correspondant chez Phocas. Il s'agit de la curieuse histoire du premier précepteur de Virgile. Citons l'un après l'autre le récit versifié de Phocas et le récit en prose attribué à Donat.

Phocas, Vita Vergilii, éd. Stok, p. [166], v. 65-72 (éd. Hardie, p. 32, v. 41-48):

tum Ballista rudem lingua titubante receptum instituit primus ; quem nox armabat in umbris grassari solitum : crimen doctrina tegebat.
mox patefacta viri pressa est audacia saxis.
incidit titulum iuvenis, quo pignora datis edidit : auspiciis suffecit poena magistri :
« Monte sub hoc lapidum tegitur Ballista sepultus : nocte die tutum carpe viator iter.

Donatus, Vita Vergilii, 17, éd. Stok, p. [25], 3-7 (éd. Hardie p. 9, l. 51-55):

poeticam puer adhuc auspicatus in Ballistam ludi magistrum ob infamiam latrociniorum coopertum lapidibus distichon fecit :

XIII-XIV (1973-1974), p. 526-527 ; Colette Jeudy, « L'Ars de nomine et verbo de Phocas : Manuscrits et commentaires médiévaux », Viator 5 (1974), p. 62 ; Louis Holtz, Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Étude sur l'« Ars Donati » et sa diffusion (IV-IX- siècles) et édition critique, Paris, 1981, p. 231-232, 519 ; Giorgio Brugnoli, Foca : Vita di Virgilio, Pise, 1984, p. VI-VII ; Vitae Vergilianae antiquae, Georgius Brugnoli et Fabius Stok recensuerunt, Romae 1997, p. VI.

Cf. supra n. 3.

^{5.} Cf. Walter von Strzelecki, « Phocas », RE, 39.Hbd. (1941), 321.

^{6.} Cf. C. Hardie, op. cit. (supra n. 3), p. 3-4.

« monte sub hoc lapidum tegitur Ballista sepultus ; nocte die tutum carpe, viator, iter »

Phocas présente l'affaire de l'aventurier malchanceux qu'était le précepteur Balliste de facon à donner un sens franchement sarcastique à deux vers qu'il cite du jeune Virgile. Phocas dit que l'éducation des enfants servait de « couverture » au précepteur pour ses brigandages nocturnes (v. 67 : crimen doctrina tegebat). Bientôt découvert, l'homme a subi le châtiment de la lapidation. Selon Virgile, dont Phocas cite ensuite les vers, le tas de pierres servait de « couverture » au corps du malheureux : Monte sub hoc lapidum tegitur Ballista sepultus (v. 71). Si l'on suit l'exposé de Phocas, qui a employé lui aussi le verbe tego, mais avec un tout autre sens, ce verbe avait, chez Virgile, à côté d'un sens littéral (les pierres « couvrent » la sépulture de Ballista), une signification figurée concomitante (sa fonction de précepteur permet à B. de « couvrir » ses agissements). Le double sens du verbe permettait de conférer une coloration ironique à tout le distique de Vergile. Dans le récit de Phocas, tout tient à une réinterprétation de la « couverture » du brigand : au lieu de l'ombre nocturne et de l'apparence d'une position sociale acceptable, un symbole de mort infâme couvre dorénovant ce qui reste du précepteur indélicat. Cette dernière couverture garantit désormais la sécurité au passant. L'exposé d'un épisode de la vie de Virgile se présente donc chez Phocas comme une interprétation judicieuse des vers de Virgile.

Dans l'exposé de Donat, l'allusion ironique contenue chez Virgile dans le verbe « tegitur » n'est pas signalée, de sorte que, par rapport au participe « sepultus », ce verbe paraît être une redondance peu digne du génie de Virgile. Quant au tas de pierres, il est présenté chez Donat comme un signe d'infamie tout simplement (Ballistam... ob infamiam latrociniorum coopertum lapidibus), et non comme la trace du supplice du brigand, qui a eu pour effet de garantir la tranquillité publique.

Le commentaire judicieux et précis dont Phocas a encadré les vers du jeune Virgile n'était certainement pas le fruit d'une révision du commentaire de Donat, mais le résultat de sa propre lecture à la fois du texte virgilien et de quelque commentaire ancien. Körtge a eu parfaitement raison de considérer que ces lectures sont à la source de la notice sur le deuxième précepteur de Virgile, *Siro* ⁷, laquelle manque dans le texte de Donat ⁸.

L'impression d'une indépendance de Phocas vis-à-vis de Donat se renforcera encore si nous prenons en considération d'autres cas de divergences entre les deux biographies de Virgile. À la différence de Donat, Phocas men-

^{7.} Phocas, éd. Stok, p. [167], 87-88 (éd. Hardie, p. 33, v. 63-64).

^{8.} Cf. G. Körtge, op. cit. (supra n. 3), p. 205; Vergilius, Catalepton, éd. R. Ellis (Appendix Vergiliana, sive Carmina minora Vergilio adtributa, Oxonii, 1957), V, 8-10.

tionne le nom de la mère de Virgile : *Polla* ⁹. Ce qui est plus important encore, c'est que Phocas présente une chronologie des œuvres de Virgile qui s'écarte considérablement de celle que nous trouvons dans la biographie attribuée à Donat. C. Hardie, qui a remarqué la disparité entre les informations chronologiques, signale aussi les contradictions entre cette biographie et la chronologie des œuvres de Virgile établie par Donat lui-même ; pour expliquer les divergence entre Phocas et Donat, il suggère que Phocas a fait son choix personnel dans les énoncés contradictoires de Donat ¹⁰. Il est loin d'être sûr toutefois que Phocas ait été aussi attentif qu'un savant moderne aux contradictions de la biographie antique. On a plutôt affaire à des interprétations différentes des données que les deux auteurs ont trouvées, indépendamment l'un de l'autre, dans la tradition littéraire.

Nous ne voyons donc aucune raison de supposer une dépendance de Phocas par rapport à Donat. L'hypothèse d'une telle dépendance est d'autant moins justifiée que le texte de la biographie de Virgile attribuée à Donat a subi des remaniements au cours des siècles, et qu'il est peut-être plus difficile de déterminer l'apport personnel de Donat dans le texte qui nous est parvenu que de détacher le noyau qui provient de Suétone ¹¹.

L'intervention critique de Strzelecki est passée presque inaperçue. On a laissé sans réponse les doutes de Strzelecki sur l'idée généralement reçue selon laquelle Phocas aurait puisé dans l'œuvre de Donat les matériaux pour sa biographie de Virgile. Deux savants italiens, Antonio Mazzarino et Giorgio Brugnoli, se sont en revanche attaqués à la lecture que faisait Strzelecki des textes censés prouver que Phocas était antérieur à Donat ¹². Reproduisons ces textes.

Cassiod., *Inst.* II, I, 1 (= ed. Mynors, p. 94, 6 *sqq.*) :

quamvis auctores temporum superiorum de arte grammatica ordine diverso tractaverint suisque saeculis honoris decus habuerint, ut Palemon, Phocas, Probus et Censorinus, nobis tamen placet in medium Donatum deducere, qui et pueris specialiter aptus et tironibus probatur accommodus...

Bibliotheca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 1560, f. 35:

Focas iste antiquissimus grammaticus fuit ante Priscianum et Donatum, adeo ut Priscianus multa de eo in libro suo dicat et exempla sumat.

- 9. Éd. Stok, p. [167], v. 35; (éd. Hardie, p. 31, v. 11).
- 10. C. Hardie, op. cit., p. VIII.
- 11. Cf. Jacob Brummer, « Zur Überlieferugsgeschichte der sogenannten Donat-Vita des Vergils », *Philologus* 72 (1913), p. 278-297 ; K. Buechner, art. cit. (*supra* n. 3), 1029, 5 *sqq*.
- 12. A. Mazzarino, art. cit. (supra n. 3), p. 506-507 et p. 526 ; G. Brugnoli, op. cit. (supra, n. 3), p. VI-VII.

Les objections exprimées par les savants italiens n'étaient point circonstanciées et visaient en premier lieu F. Casacelli, le nouvel éditeur du traité grammatical de Phocas, qui développait les idées de Strzelecki en particulier sur l'emploi du terme antiquus à propos du grammairien Phocas ¹³. Prenons garde de trop nous engager dans la discussion du terme antiquus, car à notre avis elle fait oublier les points plus saillants des témoignages présentés par Strzelecki. Laissons de côté aussi l'autre texte de Cassiodore cité par Casaceli ¹⁴, où tant de choses restent peu claires et où les différents grammairiens qui ont traité de l'orthographe latine sont énumérés dans des termes qui rendent impossible de dire si l'adjectif antiquos qui précède la liste se rapporte à tous les grammairiens qui s'y trouvent mentionnés. Mais essayons tout d'abord de saisir le sens concret des textes invoqués par Strzelecki.

Le premier est le texte de Cassiodore (v. 485 – v. 580) cité plus haut. Dans son aperçu sur la grammaire latine, Cassiodore recommande le manuel de Donat comme le plus digne d'attention ; il s'en justifie, et suit lui-même le plan de ce manuel, bien qu'à ses dires les grammairiens des temps anciens (auctores temporum superiorum) aient classé le matériel dans un autre ordre (quamvis... de arte grammatica ordine diverso tractaverint). Tout en rendant hommage à l'autorité des anciens grammairiens, Cassiodore laisse entendre que la réputation dont jouissaient ces auteurs auprès de leurs contemporains (suisque saeculis honoris decus habuerint) doit être envisagée avec quelque réserve. Il est toutefois très significatif que Cassiodore ait cru nécessaire d'ajouter une telle remarque, comme pour justifier son opinion selon laquelle l'exposé de Donat était mieux adapté aux débutants. Apparemment, Cassiodore était fort sensible à l'autorité des grammairiens anciens et aux traits spécifiques de leur doctrine, révérence que ne partageait point, semble-t-il, l'ensemble des auteurs de l'Antiquité tardive.

L'estime dont fait preuve Cassiodore pour la doctrine des grammairiens anciens s'explique aisément par ses activités de conservateur du patrimoine culturel, soucieux de la transcription des livres. Ce genre d'activité, qu'il appelait lui-même selon l'usage courant antiquariorum studia ¹⁵, l'habituait à distinguer les normes orthographiques de différentes époques. L'intérêt pour les normes anciennes semble être commun aux auteurs de traités d'orthographe latine ; il est très net chez Vellius Longus (Ier siècle ap. J.-C.), auteur très apprécié par Cassiodore dans le domaine de l'orthographe ¹⁶. L'on connaît bien le recueil de textes sur l'orthographe que Cassiodore a

^{13.} Voir Foca, Ars de nomine et verbo, édition Francesco Casaceli, Naples, 1974, p. 8 sq.

^{14.} Cassiod., Inst. I, XXX, 2 (éd. Mynors, p. 76, 8 sqq.): [...] Orthographos antiquos legant, id est Velium Longum, Curtium Valerianum, Papirianum, Adamantium Martyrium de « ve »... et Eutychen de aspiratione, sed et Focam de differentia generis...

^{15.} Cf. Inst. I, XXX, 1 (éd. Mynors, p. 75, 6-7).

^{16.} Cf. Velius Longus, De Orthographia, GL VII, 47, 18 sqq.; 59, 19 sqq.; cf. supra n. 14.

composé lui-même à la fin de sa vie ¹⁷. Or, dans les notes préliminaires à ce recueil, l'auteur préconise que l'exposé des règles d'orthographe prenne pour point de départ les normes établies par les anciens : nunc ordo scripturae qui ab antiquis positus cognoscitur nihilo minus est dicendus ¹⁸. Quelques lignes auparavant, il avait énuméré les auteurs dont il a exploité les traités dans sa compilation, et en nommant Priscien (mort avant 526 ap. J.-C.) au bout de la liste, il prend soin de noter qu'à la différence des autres, Priscien est un moderne (ex Prisciano moderno auctore decerpta sunt) ¹⁹.

Dans le passage cité plus haut de ses *Institutions*, Cassiodore traite du système de la grammaire latine dans son ensemble. Néanmoins, habitué qu'il était à distinguer et à respecter la doctrine des anciens, Cassiodore pointe la différence entre leur doctrine et celle de Donat, et pour donner une idée plus précise de la façon dont il se représente cette différence, il nomme les auteurs de certains traités : *ut Palemon, Phocas, Probus et Censorinus*. On sait fort bien dater les trois grammairiens autres que Phocas qui figurent dans cette liste. Remmius Palémon vivait au I^{er} siècle ap. J.-C., Probus à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle, et Censorinus dans la première moitié du III^e siècle.

Nous ne possédons plus le texte original des traités où ces grammairiens ont exposé leur conception des principaux aspects de la langue latine; toutefois, au moins à propos de Palémon et de Phocas, nous sommes en mesure de constater que Cassiodore les a réunis à bon droit comme représentants d'une même doctrine. Depuis longtemps, on a observé des indices assez sûrs, montrant que Phocas répétait de préférence les idées de Palémon ²⁰. Il s'agit en outre, non pas d'une affinité qui serait l'effet de simples emprunts, mais de l'allégeance à une même tradition de classement du matériel grammatical, tradition qui a été abandonnée dès le IVe siècle. L. Holtz affirme que le manuel de Phocas « est typologiquement à ranger parmi les héritiers du système pédagogique ancien » ²¹.

Mise à part la manière laconique propre à Donat, ses ouvrages ne différaient pas considérablement par leur structure de la plupart des traités grammaticaux de l'Antiquité tardive. Cassiodore s'empresse ici de noter, en premier lieu, l'arrangement du matériau grammatical par lequel Donat se distingue des traités des anciens grammairiens — mais ce faisant, il détermine aussi de façon assez explicite l'époque à laquelle appartenaient lesdits grammairiens. De même que la doctrine qu'ils représentaient, l'époque

^{17.} Cassiod., De Orthographia, GL VII, 143 sqq.

^{18.} Ibid., p. 147, 20-21.

^{19.} Cette remarque correspond à la notice ultérieure : Ex Prisciano grammatico qui nostro tempore Constantinopoli doctor fuit (ibid., p. 207, 13-14).

^{20.} Cf. H. Keil dans GL V, 407 ; K. Barwick, Remmius Palaemon und die römische Ars grammatica, Leipzig, 1922, p. 141-143.

^{21.} L. Holtz, op. cit. (supra n. 3), p. 231.

même où leur enseignement était l'objet d'une vénération particulière était, si l'on en croit Cassiodore, certainement différente de celle de Donat, ces grammairiens étant antérieurs à Donat. Cette constatation vaut autant pour Phocas, que pour les trois autres grammairiens mentionnés et dont nous connaissons par ailleurs les dates. Le texte de Cassiodore ne laisse pas place au doute : le pédantisme accusé de cet auteur nous garantit l'authenticité des renseignements qu'il fournit.

Le deuxième texte cité par Strzelecki et reproduit ci-dessus mentionne plus explicitement encore le temps où vivait le grammairien Phocas : ante Priscianum et Donatum. Par malheur, la provenance de ce témoignage reste obscure. Il mérite néanmoins toute notre attention. Dans le manuscrit du Vatican Reg. lat. 1560 », le passage en question (f. 35) fait partie de la courte introduction au manuel de Phocas ²². Selon la conjecture fort plausible de Strzelecki, suivi par Mazzarino et Brugnoli, le fragment qui nous intéresse n'est qu'une réplique du texte de l'introduction rédigée par Rémi d'Auxerre (v. 841-v. 908) ²³. Les mots ante Priscianum et Donatum semblent toutefois avoir été insérés dans le texte du prototype par l'auteur de la notice que nous trouvons dans le manuscrit du Vatican. En d'autres termes, le renseignement direct qui nous est donné sur l'époque de Phocas apparaît postérieurement au texte original de Rémi. Y voyant un témoignage sûrement tardif, Mazzarino et Brugnoli ont cru pouvoir le négliger entièrement. Mais des détails importants ont échappé aux savants italiens.

Le manuscrit du Vatican a été écrit très vraisemblablement à Auxerre et date de la première moitié du X° siècle, c'est-à-dire d'une époque voisine de celle où Rémi était en activité à Auxerre ²⁴. Quant à la partie du manuscrit où se trouve le passage cité (f. 35 – 57 v.), elle contient, outre ladite introduction au traité de Phocas, le texte même de ce traité avec de nombreuses gloses marginales. Une de ces gloses est adressée, comme l'a relevé C. Jeudy, aux moines de Saint-Germain d'Auxerre, car l'auteur présupposait que ses lecteurs connaissaient bien un moment particulier de la vie du saint patron de l'abbaye ²⁵. Peut-être l'auteur des gloses et de la nouvelle version

^{22.} Cf. C. Jeudy, art. cit. (supra n. 3), p. 140

^{23.} Cf. le texte de Rémi transmis par le manuscrit anglais du 3º quart du XIIº siècle conservé à la British Library sous la cote « Royal 12 F. IV » : Sciendum autem est quod antiquissimus grammaticus fuit iste Phocas adeo ut de illo Priscianus multa sumpsit exempla. Le texte qui fait partie du commentaire de Rémi d'Auxerre sur le traité de Phocas est publié par Mario Esposito, A ninth-century commentary on Phocas, dans Classical Quarterly 13 (1919), p. 166 sqq. Sur le manuscrit, cf. Colette Jeudy, « Rémi d'Auxerre, commentaire sur l'Ars de nomine et verbo de Phocas », dans Saint-Germain d'Auxerre, Intellectuels et artistes dans l'Europe Carolingienne, IXº-XIº siècles, Auxerre, 1990 (Catalogue de l'exposition), p. 49-51. Sur la provenance du texte anonyme du manuscrit de Vatican, cf. W. Strzelecki, Phocas (art. cit. supra n. 5), 319 ; A. Mazzarino, art. cit. (supra n. 3), p. 507, n. 5 ; G. Brugnoli, op. cit. (supra n. 3), p. VII.

^{24.} Cf. Colette Jeudy, « Commentaire anonyme auxerrois de l'Ars de nomine et verbo de Phocas », dans Saint-Germain d'Auxerre (op. cit., supra n. 23), p. 52-53.

 $^{25.\} Ibid.$

de la notice introductive s'appuyait-il sur les textes que Rémi avait exploités avant lui, et c'est en connaissance de cause qu'il précisait par les mots ante Priscianum et Donatum le superlatif antiquissimus dont Rémi usait pour qualifier Phocas. Dans un catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Glastonbury, qui a été rédigé en 1247 et inséré dans la « Chronique » de Jean de Glastonbury, Max Manitius a découvert la mention de deux copies du commentaire d'un certain Cornutus sur le manuel de Phocas. Il a émis l'opinion qu'il s'agissait de l'ancien commentaire dans lequel puisait Rémi ²⁶.

Les témoignages signalés par Strzelecki ne sont pas de nature à nous convaincre entièrement de l'antériorité de Phocas par rapport à Donat. Avouons cependant qu'on ne peut tenir pour convaincantes les tentatives qui visaient à invalider ces témoignages, en considérant l'un comme ayant un sens différent et l'autre comme trop tardif. À l'appui des idées exprimées par W. Strzelecki, signalons qu'avant Cassiodore, Priscien désignait du mot antiqui des grammairiens parmi lesquels nous pouvons compter Phocas. Priscien fait savoir que chez les anciens le terme aptota était parfois employé au lieu de monoptota quand il s'agissait des noms dont la forme ne changeait pas en raison des cas: inveniuntur antiqui « aptota » pro monoptotis et « monoptota » pro aptotis posuisse (GL II, 184, 12-13). Les grammairiens grecs employaient habituellement le terme aptota pour désigner les parties indéclinables du discours, telles que le verbe, etc. Dans le domaine du nom, c'est la forme du nominatif seulement qu'ils qualifiaient parfois du terme aptoton, tandis qu'aux noms ayant une seule et même forme dans tous les cas, ils appliquaient régulièrement le terme de monoptota. Chez les grammairiens latins qui enseignaient avant Charisius (troisième quart du IVe siècle ap. J.-C.), tel le pseudo-Probus (début du IVe siècle) qu'on identifie avec Palladius ou bien Victorinus (premier quart du même siècle), c'est au contraire le terme aptota qui sert à désigner les noms ayant une seule et même forme dans tous les cas (cf. GL, IV, 77-80; 118, 21-22; 120, 21-22; GL VI, 189, 19-20; 190, 18-19), tandis que le terme monoptota n'est appliqué qu'aux noms qui étaient employés dans un seul cas ²⁷. Grâce à son autorité, Charisius a su imposer l'emploi originel des termes grecs aux générations à venir des grammairiens latins.

Or, Phocas suivait encore l'ancienne tradition romaine et employait le terme *aptota* pour désigner les noms qui avaient une seule et même forme dans les différents cas (cf. *GL* V, 412, 13-15; 428, 3). Dans le texte de son

^{26.} Cf. Max Manitius, Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters I, Munich, 1910, p. 509, cf. Johannis... monachi Glastoniensis, Chronica, sive Historia de rebus Glastoniensibus, ex codice ms. ... descripsit ediditque Thomas Hearnius, Oxonii : e theatro Sheldoniano, 1726, vol. 2, p. 442 : Cornutus super Focam ; Item Cornutus super Focam.

^{27.} Cf. V. Mazhuga, « Aptota an monoptota ? Sur deux classifications des noms indéclinables chez les grammairiens romains », dans Colloquia classica et indogermanica III, Saint-Pétersbourg, 2002, p. 283-302 (en russe, avec un résumé en français).

manuel, tel qu'il nous est parvenu, nous rencontrons une fois le terme monoptota employé dans le même sens, c'est-à-dire en accord avec l'usage grec (GL V, 413, 26 et suiv.). Mais déjà H. Keil a signalé dans le passage en question un remaniement postérieur d'après le modèle que présentait le manuel de Charisius (ibid.).

L'idée que Phocas a exploité la biographie de Virgile rédigée par Donat reste l'argument principal qu'on persiste à alléguer en faveur de la conception dominante, mais, comme nous l'avons vu, cet argument s'avère en réalité dénué de fondement solide. Dispensons-nous d'examiner d'autres arguments ²⁸, et ne signalons ici que deux d'entre eux.

Phocas cite à maintes reprises Lucain (39-65 ap. J.-C.), comme le font les grammairiens de la fin du IVe siècle, tandis qu'on ne trouve pas de citations de l'œuvre poétique de Lucain chez les grammairiens antérieurs ²⁹. Diomède, dont on datait jusqu'ici le manuel des dernières décennies du IVe siècle, est tenu pour le premier en ordre chronologique des grammairiens chez qui l'on relève de telles citations de Lucain. Paul Wessner a signalé la manière anonyme dont Diomède citait Lucain (*GL* I, 323, 10; 434, 34; 469, 9), comme s'il hésitait encore à introduire celui-ci dans le cercle des auteurs dont la langue devait être tenue pour exemplaire ³⁰. Les citations de Lucain semblent être ainsi un indice de l'appartenance de Phocas à l'époque tardive. Cette conclusion, toutefois, ne s'impose pas.

Il y a toute raison de croire, avec les grands savants du XIX^e siècle qu'étaient Friedrich G. Osann et Heinrich Keil, que Diomède fut un contemporain de Charisius un peu plus âgé que lui, c'est-à-dire qu'il enseignait dans le deuxième quart du IV^e siècle ³¹. Les manuels grammaticaux composés avant cette époque ne nous sont pas parvenus en assez grand nombre pour nous permettre des conclusions un tant soit peu assurées sur les citations des auteurs du I^{er} siècle ap. J.-C. Et lorsqu'il s'agit d'apprécier ce que signifie la forme anonyme des citations de Lucain chez Diomède, il faut se souvenir que Diomède, dans les mêmes paragraphes, cite Virgile sans le nommer une seule fois.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que, selon tous les indices, Diomède a été le premier à assimiler complètement ceux qu'on appelait *auctores*, c'est-à-dire les maîtres de la latinité, avec les poètes et écrivains nommés *veteres* ou *antiqui*, parmi lesquels il plaçait aussi les auteurs du I^{er} siècle ap. J.-C. : Sénèque (av. 4 av. J.-C.-65 ap. J.-C.) et Perse (34-62 ap. J.-C.) (*GL* I,

^{28.} Cf. A. Mazzarino, art. cit. (supra n.3), p. 526-527; L. Holtz, op. cit. (supra n. 3), p. 231-232. 29. Cf. Paul Wessner, « Lucan, Statius und Juvenal bei den römischen Grammatikern », Philologische Wochenschrift 49 (1929), 296-303, 328-335; L. Holtz, op. cit., p. 232, n. 10.

^{30.} P. Wessner, art. cit., 300.

^{31.} Cf. Vladimir I. Mazhuga, « Quand vivait et travaillait le grammairien Diomède », Hyperboreus 4, 1 (1998), p. 139 sqq. (en russe, avec un résumé en français).

336, 10-14; 386, 4-5). En d'autres mots, c'est Diomède qui a mis un terme chronologique à la série des *auctores*, en plaçant une frontière infranchissable entre le latin classique et la langue littéraire de sa propre époque ³².

Nous ne trouvons rien de pareil chez Charisius, érudit d'esprit traditionaliste, qui croyait d'ailleurs nécessaire d'ajouter l'adjectif veteres au substantif auctores quand il parlait des auteurs d'une époque reculée. Comme les grammairiens de l'époque classique, Charisius ne soumettait apparemment à aucune limite chronologique l'usage du terme auctores. Ce grammairien se réfère maintes fois à Apulée qui vivait au II e siècle ap. J.-C. Assurément Phocas n'assignait pas lui non plus de bornes chronologiques à l'application du critère de l'auctoritas.

Francesco Casaceli à qui nous devons l'édition critique du manuel de Phocas, a accepté l'argumentation de W. Strzelecki en faveur d'une date plus ancienne du manuel ³³. Cependant il attribuait lui aussi un sens immuable et très restreint à la notion d'auctoritas. Loin de la considérer comme un principe élaboré dans la période classique de la grammaire latine, selon lequel on portait son choix sur les formes employées par les auteurs éminents aux dépens de la correspondance réciproque parfaite (analogia) des formes lexicales, il a traité l'auctoritas comme une sorte de plaidoyer en faveur des formes particulières contenues dans les œuvres des auteurs tout à fait anciens ³⁴. C'est pourquoi, trouvant chez Phocas des citations non pas seulement de Lucain ou de Perse, mais aussi de Juvénal, mort vers 130 ap. J.-C., il a cru impossible de dater son manuel d'avant la fin du IIIe siècle ou le début du IVe siècle ap. J.-C. Mais pourquoi doit-on refuser à Phocas une vue plus proche des idées de la période classique que de celles de l'Antiquité tardive?

Un autre argument qu'on apporte à l'appui de la date tardive de l'œuvre de Phocas n'est toutefois pas très facile à réfuter. Parmi les paradigmes présentés dans le manuel de Phocas, on rencontre le nom chrétien *Petrus (GL* V, 423, 20). De l'avis de Antonio Mazzarino, le *grammaticus urbis Romae* qu'était Phocas pouvait difficilement employer de tels paradigmes avant le Ve siècle, vu que le paganisme prévalut longtemps dans la ville de Rome 35. En précisant l'observation de Mazzarino, Robert A. Kaster a remarqué à son tour qu'un grammairien de Rome pouvait s'adresser à un public en large partie chrétien à partir de la fin du IVe siècle. Cependant, Kaster a signalé une forte adhésion de Phocas aux idées traditionnelles de la culture païenne,

^{32.} Cf. Vladimir I. Mazhuga, « Diomède et Charisius sur la norme lexicale », dans Colloquia classica et indogermanica II, Saint-Pétersbourg, 2000, p. 74 sqq. (en russe, avec un résumé en français).

^{33.} Foca, De nomine et verbo, op. cit. (supra, n. 13), p. 9.

^{34.} Cf. ibid.: « [...] l'auctoritas, cioè la sanzione, mediante l'autorità di scrittori antichi, dell'appartenenza di forme particolari alla lingua latina ».

^{35.} A. Mazzarino, art. cit., p. 526-527.

qui se fait voir entre autres dans la caractérisation de l'Énéide de Virgile comme un carmen sacrum (Vita Vergilii, praef. 24) ³⁶. En somme, Kaster n'adhère à l'opinion de Mazzarino qu'avec précaution.

Les preuves produites jusqu'ici en faveur de l'idée que Phocas est postérieur à Donat (pour certains même, il n'aurait pas vécu avant le Ve siècle), présentent un trait commun. Alors qu'on a été attentif aux renseignements de caractère historique sur l'époque de Phocas, on a trop négligé de scruter le corps principal de son œuvre. Au terme de l'étude comparative des opinions de Phocas et des grammairiens du IIIe et IVe siècle ap. J. -C., la prise en compte d'une certaine évolution des idées grammaticales a conduit l'auteur de ces lignes à proposer pour Phocas une date beaucoup plus reculée, à savoir avant la fin du IIIe siècle 37. On ne peut pas exclure que le nom chrétien *Petrus* ait été interpolé par un rédacteur postérieur.

Résumons les résultats acquis. La date communément admise de la biographie de Virgile composée par Phocas grammaticus urbis Romae doit être révisée. Contrairement à l'opinion reçue, la biographie ne contient aucun indice sûr permettant de la dater d'une époque postérieure à Donat. On peut même supposer que le grammairien Phocas exerçait ses activités de grammaticus urbis Romae dans la première moitié du IIIº siècle. Cassiodore voyait peut-être juste quand il plaçait Phocas avant Censorinus, dans la série des grammairiens qui ont été « en honneur » avant l'époque de Donat. L'an 238 ap. J.-C., où Censorinus a composé son écrit bien connu De die natali, peut constituer ainsi un point de repère pour la datation du manuel de Phocas.

Vladimir I. MAZHUGA Institut d'Histoire, Saint-Pétersbourg

 $^{36.\} Robert\ A.\ Kaster, Guardians\ of\ the\ Language.\ The\ Grammarians\ and\ Society\ in\ Late\ Antiquity,\ Berkeley-Los\ Angeles-Londres,\ 1988,\ p.\ 340-341.$

^{37.} Vladimir I. Mazhuga, « Sur l'époque du grammairien Phocas et sur la notion de neutropassiva », dans Mouseion, Mélanges dédiés à M. le Professeur A. I. Saicev à l'occasion de son 70° anniversaire, Saint-Pétersbourg, 1997, p. 252-263 (en russe).